

DIX ANS APRÈS LEUR DISPARITION, LA POLICE EXPLORE TOUJOURS DE NOUVELLES PISTES

Leur enlèvement par leur père à Saint-Sulpice le 30 janvier 2011 avait suscité l'émotion de tout un pays et entraîné une enquête mobilisant de nombreux moyens en Suisse, en France et en Italie. Dix ans après ce tragique fait divers, les enquêteurs n'ont pas perdu l'espoir de retrouver un jour les jumelles **Livia et Alessia**. En 2012 et 2018, deux pistes crédibles avaient ravivé tous les espoirs. Texte **Patrick Baumann**

Karim Hamouche, commissaire principal, et Jean-Marc Blaser, inspecteur principal adjoint, n'ont pas perdu l'espoir de résoudre cette affaire qui remplit des milliers de pages de dossier.

Il faisait froid il y a dix ans quand Irina Lucidi a poussé, le 30 janvier, la porte du centre de police de Lausanne. Cette avocate de 44 ans, mère de jumelles âgées de 6 ans, est terriblement inquiète. Elle est sans nouvelles de ses filles Alessia et Livia que son mari devait ramener après son week-end de garde. Il lui a bien envoyé un SMS dans l'après-midi pour lui annoncer qu'il les ramènerait directement à l'école le lendemain; elle l'a rappelé pour lui signifier son mécontentement, mais depuis, aucune nouvelle. Ce qui l'inquiète

particulièrement, c'est que sa voiture n'est plus dans son garage, mais il n'a pas pris les sièges-autos des fillettes, ni leurs doudous dont elles ne se séparent jamais. Et Matthias S. n'est pas un homme du genre oublieux. Cet ingénieur à l'esprit cartésien et méthodique a toujours été soucieux du bien-être et de la sécurité de ses enfants.

Le couple est séparé depuis six mois et Irina a fait savoir à son mari par e-mail, le vendredi même, son intention de divorcer. Les policiers notent dans leur journal de bord que c'est une disparition de personne à risque, mais le profil de l'ingénieur bâlois est malgré tout rassurant. Il adore ses filles, qui le lui rendent bien, «elles le suivraient jusqu'au bout du monde», dira la maman.

Un avis de recherche concernant son Audi break noire est lancé. A minuit 17, les douanes et la police cantonale de Genève sont avisées et bientôt l'alerte est relayée au niveau national. Contrôles dans les parkings et hôtels de la région de Saint-Sulpice; on va également inspecter quatre bateaux qui



Photos: Julie de Tribolet, archives «L'illustré»



Livia et Alessia. Le 30 janvier, cela fera dix ans que les deux petites filles ont disparu de Saint-Sulpice (VD) avec leur père. Un enlèvement qui a bouleversé l'Europe entière. Elles sont nées le 7 octobre 2004.

«Tu ne les reverras plus. Elles reposent dans un endroit tranquille»

Message de Matthias S.



Matthias S., le père des jumelles, était un passionné de navigation. Il emmenait régulièrement ses filles naviguer sur le Léman. Les a-t-il jetées dans le lac ou la mer, lors de la traversée en ferry vers la Corse? C'est une hypothèse qui n'a jamais pu être vérifiée.

2200 événements ont été traités par les enquêteurs depuis dix ans. 90 points de situation, 31 rapports de coordination, 270 enquêtes de voisinage, 1700 infos spontanées examinées, dont 200 émanant de médiums.

appartiennent à Philip Morris, l'employeur de Mathias, passionné de navigation. Mais, au domicile de celui-ci, où les policiers se rendent en compagnie de la maman, la découverte d'un testament est particulièrement inquiétante. L'homme y décrit en quatre points la marche à suivre suite à sa mort «qui n'est qu'une question de temps». Le dernier point évoque Alessia et Livia. «Si mes enfants ne vivent plus, il faudra verser leur part à mon frère et à ma sœur.»

Le portable du père est localisé à 3 h 31 du matin dans la région de Saint-Julien, en France, non loin de la frontière genevoise. C'est le début d'une cavale de cinq jours qui va tenir toutes les polices européennes en alerte. Les médias du monde entier débarquent à Saint-Sulpice. Plainte pénale pour enlèvement et séquestration d'enfants est déposée le mardi 1^{er} février. On va retrouver le corps de Matthias le 3 février sur les rails d'une petite bourgade du sud de l'Italie, à Cerignola. L'homme s'est jeté sous l'express Bari-Milan. Aucune trace des jumelles.

Le GPS de la voiture est recherché activement. L'ingénieur a toujours eu deux longueurs d'avance sur la police, brouillant les pistes à tout moment. Il

a retiré de l'argent à Marseille, acheté trois billets de ferry pour la Corse. On retrouvera sa trace au sud de Naples où il déjeune dans une auberge le jour de sa mort. Seul, selon le serveur, «mais avec un bon appétit, pas du tout stressé». Durant sa cavale, ce père de famille bien sous tous rapports enverra plusieurs lettres et cartes postales à celle dont il n'acceptait pas qu'elle le quitte définitivement. «Tu me manques terriblement mais il est trop tard», lui écrit-il. Et cette phrase funeste: «Tu ne les reverras plus. Elles reposent dans un endroit tranquille.» Son dernier message est posté le jour de sa mort: «Chère Irina, aujourd'hui je suis le dernier à être mort à Cerignola.»



Où sont les jumelles ? C'est la question qui taraude tous les esprits. Leur père les a-t-il jetées par-dessus bord durant la traversée vers la Corse? Les a-t-il tuées avant de quitter la Suisse, confiées à une tierce personne? L'opération OP Gemelle mobilise des dizaines de policiers pour tenter de les retrouver. Toutes les pistes sont explorées, en Suisse, en France; les membres de la famille du couple, leurs amis interrogés. On recherche instamment des traces ADN des enfants, dans sa voiture, jusque dans la plomberie de la cabine du ferry où Matthias a dormi. Les passagers sont systématiquement interrogés. Malheureusement, les caméras du bateau à l'aller sont défectueuses. Au retour, il était seul, c'est un fait.

On sonde le Léman, on scanne des milliers d'images de voitures aux péages des autoroutes, des centaines de réceptionnistes d'hôtel, de passants sont interrogés. Des battues sont organisées en France comme en Suisse. L'homme est resté plusieurs heures dans le secteur de Montélimar et on ignore toujours pourquoi. S'est-il débarrassé de ses enfants avant sa fuite? A Morges, un témoin affirme avoir vu un homme trainant une lourde valise près de la plage du Boiron. Le 14 avril 2011, une grande opération avec des chiens policiers est organisée. En vain. Irina Lucidi lance des appels à l'aide à la population. «Ce qui m'intéresse, c'est de les retrouver coûte que coûte», s'exclame-t-elle. Dès le début de l'enquête, elle s'est ren-

Il y a deux ans, ces lettres gravées sur un tronc d'arbre, près de Morges, où une battue avec des chiens avait déjà eu lieu en 2011, ont suscité l'intérêt de la police. Les initiales pouvaient faire penser à la première lettre du prénom des jumelles et de leur père.

Une fuite en cinq jours pour brouiller les pistes

Durant sa folle et insensée cavale, Matthias S. a tout fait pour brouiller les pistes et rendre impossible la localisation de ses filles. Il a toujours eu une bonne longueur d'avance sur la police. Retour sur les faits.



30 janvier Les appels à témoins lancés par la famille susciteront de nombreuses réactions. Parfois, les jumelles sont «vues» le même jour à différents endroits du monde.



30 janvier Les jumelles ont été vues pour la dernière fois dans l'après-midi devant leur villa du chemin de Champagne à Saint-Sulpice.



31 janvier La dernière photo: Matthias S. est repéré à Marseille par une caméra de surveillance. Il va prélever de l'argent à un bancomat.

Cabine 211 La police scientifique va analyser la cabine du ferry pour la Corse jusque dans la plomberie pour trouver des traces ADN des jumelles.



«En 2020, nous avons traité sept informations concernant l'enlèvement, dont cinq transmises par Missing Children Switzerland»

Karim Hamouche Commissaire principal

due à Marseille, en Corse. Digne, émouvante, combative, elle multipliera aussi, au cours des mois suivants, les interventions dans les médias suisses et italiens, soucieuse que l'enquête progresse encore plus vite. Pour la police, la tâche est complexe; parfois, le même jour, la présence des jumelles est signalée aux quatre coins de la planète. On les a vues à Marrakech, en Thaïlande, à Europa-Park, quelqu'un les a repérées dans un camp rom en Sardaigne.

Les mois passent, les années. Avec toujours ces questions lancinantes: sont-elles vivantes, mortes, souffrent-elles? Un «trou béant», comme le qualifie aujourd'hui le psychologue Philip Jaffé. «Il y a toujours une distorsion de l'espoir en ce sens qu'il est à la fois démesuré et peu en prise avec la réalité.» Irina Lucidi publiera un livre en italien sur cette tragédie; en 2014, on la voit sur le plateau de diverses émissions TV comme *Les coulisses de l'événement*. Elle y décrit un mari pervers narcissique, obsédé par le contrôle, la rigueur, collant des post-it un peu partout dans la maison, précisant les millions de tâches à effectuer et des horaires militaires à respecter.



Irina Lucidi et ses filles au temps du bonheur. Au moment du drame, la mère des jumelles était séparée depuis plusieurs mois de son mari. Et venait de lui signifier son intention de divorcer. Matthias S. ne l'a pas supporté. Infilant à celle qu'il disait aimer la plus cruelle des souffrances.

Donner un sens à la tragédie. On dit que perdre un enfant est l'épreuve la plus douloureuse dans une vie. Perdre un enfant sans que l'on puisse jamais savoir s'il est encore de ce monde, s'il souffre, s'il pense à vous, ajoute encore la cruauté à la douleur. Matthias voulait faire souffrir Irina à tout jamais, il s'est donné les moyens de le concrétiser. La maman des jumelles doit trouver un sens à ce qui arrive, c'est la seule façon de ne pas mourir aussi. Ce qu'elle fait le 7 octobre 2011, le jour anniversaire de ses filles, en créant Missing Children Switzerland. Sa fondation, sa résilience. «Parce qu'elles ne sont pas nées pour rien, elles existent, nous confiait-elle à l'époque dans ce magazine; ça ne doit pas toujours



Irina Lucidi lors d'une conférence de presse à Ajaccio, en Corse, le 15 janvier 2011, présentant aux journalistes français les doudous de ses filles dont elles ne se séparaient jamais.

se terminer par un drame comme le mien.» Nous aurions aimé, dix ans plus tard, prendre de ses nouvelles, mais Irina Lucidi ne parle plus à la presse depuis longtemps. Seule compte cette fondation avec qui elle est en contact permanent et qui prodigue conseils, accompagnements, 24h/24, aux personnes concernées par un enlèvement d'enfant. Et gère officiellement depuis 2017 pour la Suisse le 116 000, le numéro de référence en cas de disparitions d'enfants utilisé dans 26 pays.

Où en est l'enquête? Le dossier a été classé sur le plan pénal en 2017, mais toutes les pistes sont explorées dès qu'un élément crédible est porté à la

connaissance de la police. En 2020, elle a traité sept informations concernant l'enlèvement, dont cinq qui lui avaient été transmises par Missing Children Switzerland. Jean-Marc Blaser, inspecteur principal adjoint et chef de la division mineurs, est sur cette enquête depuis le début. Tout comme le commissaire principal Karim Hamouche, chef de la section enquêtes 1 dont dépend la brigade criminelle. Le fait de n'avoir pu retrouver les jumelles, c'est quelque chose qui hante tout policier confronté à ce genre de drame: «Nous sommes aussi des êtres humains», confient les deux hommes dans les locaux de la police judiciaire. Le 7 octobre et le 30 janvier restent des dates gravées dans la mémoire de Jean-Marc Blaser: «Je peux dessi-

4 février Gare de Cerignola, près de Foggia. La police inspecte l'Audi A6 de Matthias S., qui s'est jeté sous un train à proximité. Son corps vient d'être retrouvé.



5 février Cerignola, dans le sud de l'Italie. A la suite de la découverte du corps de Matthias S., les enquêteurs cherchent partout des indices.



Février

Les médias de toute l'Europe débarquent à Saint-Sulpice devant la villa familiale. Ci-devant, Valerio, le frère d'Irina Lucidi, sera aux côtés de sa sœur dans cette tragédie.

9 février La police française procède à des recherches avec des chiens à Propriano, en Corse. On cherche des traces attestant la présence des jumelles.



Février

Matthias a retiré en deux fois 7500 euros qu'il finira par envoyer à son épouse. Il lui a aussi adressé des messages qu'elle ne retrouverait jamais ses filles.



«L'illustré» a consacré plusieurs couvertures à cette tragédie qui a bouleversé la Suisse. «Mes filles sont toujours avec moi», nous avait confié Irina Lucidi en octobre 2011 dans un long entretien.

ner encore de tête en détail le plan de la maison, je connais tout du dossier; parfois, dans notre métier, on a l'impression de faire partie de la famille.»

Bien sûr, il faut garder une distance, la tête froide de l'enquêteur. «On ne doit pas essayer de plaire mais être juste», ajoute Karim Hamouche. A propos de la question de savoir pourquoi l'alerte enlèvement n'a pas été actionnée, il renvoie à la difficulté d'évaluer la dangerosité d'un parent avant de lancer une telle procédure. «Il venait de passer trois semaines de vacances à Noël avec ses filles, il était décrit comme un père aimant.» Des changements ont pourtant été introduits dans le processus de prise en charge, notamment par une audition plus approfondie de la personne qui signale la disparition d'un enfant dans un contexte parental. «Il faut être plus curieux, aller chercher des détails sur la situation familiale. Parfois, un élément important ne figure pas dans l'avis de disparition», explique le commissaire.

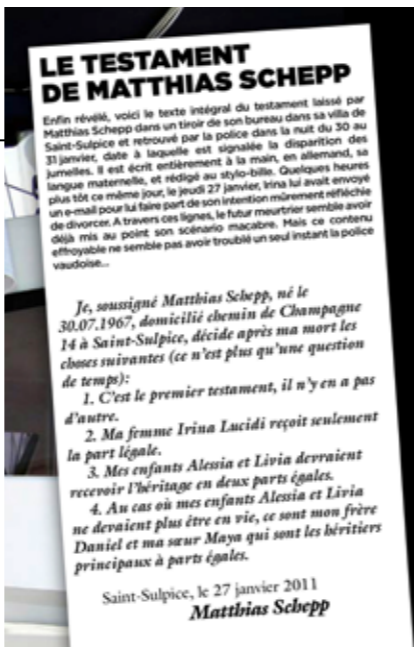
En dix ans d'enquête, les policiers ont traité 2200 événements, 1700 informations spontanées, dont 200 en provenance de médiums, le déroulé temporel de l'enlèvement tient sur six mètres de papier. Deux pistes crédibles ont particulièrement ravivé l'espoir de retrouver les jumelles. En 2012, un témoin a envoyé une photo d'une fillette repérée dans un hôtel de Mataro, une commune dans la périphérie de Barcelone. L'enfant ressemblait étonnamment à Livia. On soumet le cliché à un pédiatre, on l'analyse avec une technique en 3D avant de le montrer à la maman des enfants qui est sûre à ce moment que c'est sa fille.



En 2012, les enquêteurs reçoivent une photo d'une enfant à la ressemblance troublante avec une des jumelles (à g.). Elle est signalée dans une ville proche de Barcelone. Trois policiers vaudois s'y rendent et parviennent à remonter la piste jusqu'à cette fillette. Il ne s'agissait malheureusement pas de Livia.

Trois policiers s'envolent pour l'Espagne, Jean-Marc Blaser est parmi eux. «C'était très fort en termes d'émotion au moment de prendre l'avion. Nous voulions tout mettre en œuvre pour identifier cette enfant», se souvient l'inspecteur principal adjoint.

Par chance, une employée avait gardé un ticket qui a permis de remonter jusqu'à une famille franco-espagnole. «Quand je suis entré dans l'appartement et que j'ai vu la fillette, la ressemblance troublante m'a fait froid dans le dos!» se souvient le policier vaudois. Coopératif, le père de la petite fille va donner néanmoins tous les éléments prouvant la filiation de son enfant, notamment les albums photos. L'espoir s'envole de nouveau, il faut bien sûr en informer Irina Lucidi. «Mais nous avons au moins pu fermer cette piste en localisant l'enfant, lui permettre d'aller de l'avant, sinon on aurait pu gamberger pendant des années», confie encore Karim Hamouche.



8 février C'est sur ce ferry, le Scandola, photographié dans le port de Propriano, que Matthias a rejoint la Corse une semaine plus tôt.



13 février Irina Lucidi montre à la presse française, à l'aéroport d'Ajaccio, les doudous inséparables de ses filles, un lapin rose et un mouton.



La piste la plus récente? Des initiales gravées sur un tronc d'arbre signalées il y a deux ans dans le secteur de la plage du Boiron à Morges, ce même secteur qui avait déjà fait l'objet d'une battue avec des chiens en avril 2011. L'entrelacement de trois lettres pouvait faire penser à un M, un A et un L, les initiales des prénoms de Matthias et de ses filles. «Cette zone restait une hypothèse pour nous»,

«Au moment de prendre l'avion pour Barcelone, nous voulions tout mettre en œuvre pour identifier cette enfant!»

Jean-Marc Blaser Inspecteur principal adjoint

expliquent les policiers. Auparavant, l'arbre étant immergé, difficile d'apercevoir cette gravure. Un mini-trax va sonder la zone sur une superficie de 300 mètres et des plongeurs sont de nouveau engagés. En vain. Les analyses de l'inscription ne sont pas concluantes au niveau temporel.

Demain, c'est certain, les policiers mettront la même énergie à enquêter si des informations similaires leur parviennent, assurent-ils. Et à protocole scrupuleusement tous les éléments. «Si l'affaire n'est pas résolue dans dix ans, explique le commissaire, et que ceux qui seront chargés de ce dossier font une découverte significative, ils doivent avoir un référent solide. On mettra toujours tout en œuvre, on le doit à la maman!» ●

En janvier 2020, la fondation Missing Children Switzerland avait fait paraître ces clichés réactualisés de Livia et d'Alessia à l'âge de 15 ans. «Leur maman ne s'arrêtera jamais de les chercher tant que des corps n'auront pas été retrouvés», confiait sa directrice.

LIRE LA SUITE P. 26 ►

Le testament Irina Lucidi va trouver le testament de Matthias dans la nuit de sa disparition dans le tiroir d'un meuble de sa maison. Il y annonce sa mort imminente.



Mai-juin 2018 La découverte d'initiales sur un arbre entraîne une nouvelle fouille avec trax sur une zone près de Morges qui était immergée en 2011.

«Il y a toujours cette idée qu'un enfant ne risque pas grand-chose s'il est en compagnie d'un proche»

Aujourd'hui encore, la question se pose de savoir pourquoi l'alerte enlèvement n'a pas été déclenchée lors de la disparition des jumelles. Le dossier évolue lentement, et Missing Children Switzerland plaide pour un outil plus souple et une plus grande collaboration avec la police.



Lucie Zimmitti
Directrice générale
de Missing Children
Switzerland



Jessica Jaccoud
Avocate
et députée

Pourquoi n'a-t-on pas déclenché l'alerte enlèvement après la disparition des jumelles de Saint-Sulpice? La Suisse dispose de ce dispositif fédéral géré à Berne depuis 2010 en collaboration avec les cantons et mobilisant tous les moyens d'information disponibles, mais ne l'a, à ce jour, jamais utilisé, contrairement à la France qui l'a déclenché une vingtaine de fois. Jessica Jaccoud, présidente du Parti socialiste vaudois et avocate, reste persuadée qu'on aurait eu une chance de retrouver les jumelles vivantes si on l'avait utilisé. «Je ne m'explique pas que notre pays ne l'ait jamais actionné. Cela doit être lié à notre mentalité, on a tellement peur de déranger pour rien, c'est très suisse. Et puis, en 2021 comme en 2011, il y a toujours cette idée qu'un enfant ne risque pas grand-chose s'il est en compagnie d'un proche, alors que toutes les études montrent le contraire.»

Le Grand Conseil vient d'approuver le rapport du Conseil d'Etat publié à la suite du postulat de la députée Jessica Jaccoud en 2015. Béatrice Métraux, conseillère d'Etat chargée de la Sécurité, a admis que l'enlèvement des jumelles «a été un échec pour la police cantonale» mais que «de nombreuses mesures ont été prises depuis», comme l'engagement systématique d'agents de liaison auprès des membres de la famille.

«L'alerte enlèvement est une **procédure complexe** avec des critères précis, le mécanisme est lourd, je comprends qu'on puisse hésiter à l'enclencher», admet Julien Délèze, avocat notaire à Sion. Il a analysé le système en comparaison internationale en 2013 sur mandat de Missing Children Switzerland lorsqu'il était assistant à l'Université de Lausanne. Proposant diverses pistes pour améliorer le système, notamment une plus grande ouverture aux réseaux sociaux. Deux postulats déposés aux Chambres fédérales proposaient des assouplissements dans ce sens. Le Conseil fédéral est entré en matière en ce qui concerne l'étendue de l'alerte enlèvement aux adultes en 2018. A l'époque de la disparition des jumelles, explique encore l'avocat, si c'était un parent détenteur de l'autorité parentale qui enlevait l'enfant, ce n'était pas considéré comme un délit pénal. La jurisprudence a changé. En 2015, le Tribunal fédéral a admis qu'on peut enlever son enfant même si on détient l'autorité parentale. Pour l'homme de loi, cette mesure n'est pas sans rapport avec le drame de Saint-Sulpice.

La superficialité de la Suisse explique aussi la difficulté à manier cet outil, la frontière étant si vite passée. Néanmoins, la police vaudoise était à quelques minutes de le déclencher, il y a deux ans, avant que l'on ne retrouve la personne disparue. L'outil évolue avec son temps. L'alerte enlèvement va être intégrée en 2021 dans l'application Alertswiss, qui sera elle-même relayée par celle de MeteoSwiss, téléchargée par 4 millions de personnes. Aujourd'hui, 50 000 internautes utilisent déjà la page Face-

book de la police vaudoise. Un avis de disparition peut en quelques minutes toucher 500 000 personnes, indique Jean-Christophe Sauterel, son porte-parole.

Lucie Zimmitti, directrice de Missing Children Switzerland, plaide quant à elle pour la création d'un outil intermédiaire de diffusion, plus rapide, notamment au niveau des gares, des transports publics, qui permette aussi d'associer les réseaux sociaux et le public qui ne demande qu'à aider. Se désolant encore que, lors d'enlèvements d'enfants dans un cadre parental ou de fugues, il n'y ait toujours pas d'avis, de photos publiées, de sollicitations publiques au niveau de la police fédérale, qui n'a pas de pages dédiées aux disparitions en cours. «Rien n'est centralisé. On est dans un système où il y a peu de visibilité, pas de statistiques nationales. Si on ne mesure pas le phénomène, on n'a pas de ressources pour la prévention. Actuellement, les outils existent, mais ils ne sont efficaces que dans la mesure où on a déjà localisé l'enfant ou le jeune disparu.» Elle milite pour une collaboration plus active de son organisme avec la police. En Belgique, les intervenants de son alter ego, Child Focus, ont un accès direct au Ministère public. «Il reste un grand travail de sensibilisation à faire auprès des instances dirigeantes de la police.» On apprend que, en Suisse, c'est la police valaisanne qui se montre la plus collaborative avec la fondation créée par Irina Lucidi. «Nous ne sommes pas en compétition avec la police, mais un outil complémentaire pour récolter des informations parfois plus rapidement que par les canaux officiels, car inclus dans deux réseaux mondiaux regroupant 56 pays.» ●